

---

# **Les éléments culturels africains sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité : quelles stratégies dans une intendance partagée ou ” share stewardship ” pour le développement durable ?**

Youssouf Laplage Moumbagna<sup>\*1</sup> and Rachel Mariembe\*

<sup>1</sup>Université de Ngaoundéré – Cameroun

## **Résumé**

La notion de patrimoine est récemment reprise au début des années 1990, à la suite de la ” recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire ” adoptée en 1989, elle va de pair avec une vision plus dynamique du patrimoine inspiré de pays tels que le Japon (Bortollo, 2006 ; Munjeni, 2004). La proclamation des chefs-d’œuvre du patrimoine oral et immatériel de l’humanité en 2003 l’a davantage révélé (Mathieu, 2016).

En effet, en 2003, l’Organisation des Nations Unies pour l’Education, la Science et la Culture (UNESCO) a adopté la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturelle immatériel (PCI). Cette convention entrée en vigueur en 2006 à la suite de sa ratification par 30 États parties a permis une large reconnaissance de l’importance de la sauvegarde des pratiques vivantes, des expressions, des savoir-faire et des connaissances des communautés. Son objectif est de veiller à ce que le PCI soit transmis de génération en génération, de manière à laisser une place à l’évolution naturelle du savoir et du savoir-faire. Concrètement ce patrimoine concerne le patrimoine matériel (mobilier, immobilier et immergé), le PCI intégré dans la culture et les artefacts, sites ou monuments du patrimoine naturel (Lankarani & Fines, 2024). Depuis lors, des candidatures sont enregistrées au sein de l’UNESCO qui inscrit au fil des ans des éléments sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l’humanité (LR-PCIH) à des conditions bien établies et au bonheur des communautés candidates à l’instar au Cameroun du Nguon et du Ngondo chez les Bamoun et les Sawa récemment inscrits. Si cette ouverture est une occasion pour les éléments culturels africains de se positionner sur la scène internationale en contexte de mondialisation, il convient cependant de noter que les pays d’Afrique et les communautés sont très sous représentés ou répondent parfois aux abonnés absents, ce qui amène à interroger les mécanismes endogènes d’incitation à l’inscription, les méthodologies utilisées par les États, et enfin les enjeux de l’inscription sur l’une des listes pour les communautés détentrices du PCI, etc.

Ce panel offre l’opportunité des réflexions sur les enjeux des inscriptions parfois controversées au sein de l’opinion africaine des éléments culturels africains sur la LRPCIH, dans un contexte marqué par un combat pour la restitution du patrimoine culturel africain emporté pendant la colonisation et de complexité des relations internationales.

mots-clés: PCI, Afrique, développement, communauté, UNESCO

---

\*Intervenant